Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 10 Décembre 1891. No. 9.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publicatior.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

A PROPOS D'UN PARAPLUIE

Ils ne se parlaient pas et étaient là cependant, tous deux, en tête-à-tête, un jeune homme, une jeune femme, presque une enfant, devant un feu clair, qui aurait dû aider aux confidences ; mais les lèvres fines et roses de la jeune femme étaient serrées l'une contre l'autre, comme menaçantes. Très renversée dans son fauteuil, elle paraissait du reste indifférente à ce qui pouvait se passer autour d'elle, et son pied battait la mesure sur le parquet d'un petit mouvement nerveux ; lui, visiblement agacé, avait pris un journal qu'il tenait à l'envers, tout en le regardant avec attention.

Et pourquoi cette mauvaise humeur ? Pour son parapluie qu'il avait prêté ! Cela en valait-il la peine ! Il reconstituait pour la dixième fois toute l'histoire : une pluie d'orage, comme cela arrive si souvent dans le Midi, même en hiver, s'était abattue sur la ville ; elle avait voulu entrer à l'église, lui restait sous le porche pour surveiller le temps ; là, une vieille dame se lamentait :

" Quelle contrariété ! pas une voiture ne passera dans ce quartier ; je n'ai pas mon parapluie, je vais marquer l'heure, etc."

Il l'avait regardée en souriant, cette impatience l'amusait. Mais la vieille dame se trémoussait, devenait rouge, inquiète : " Impossible de me faire attendre plus longtemps, je vais partir, si seulement j'avais mon parapluie !..

—Voulez-vous me permettre de vous offrir le mien, madame ?

Elle avait de suite avancé la main avec un bon sourire de vieille aimable.

—Mais vous, monsieur, qu'allez-vous devenir ?

Moi, madame, je ne suis point pressé ; d'ailleurs, ma femme est à l'église, elle a un parapluie, il servira pour deux.

—J'accepte, monsieur, car je n'ai plus une minute à perdre ; où faudra-t-il le faire remettre ?

Il lui avait remis sa carte et écrit dessous : " Hôtel de France." La vieille dame était partie en trottinant, et il s'était aperçu alors qu'elle était fort laide et bossue.

Pourvu qu'elle me rende mon parapluie, pensa-t-il en regrettant sa bonne action. Ce parapluie ! le premier cadeau de Jeanne ; elle l'avait tant amusé, lorsqu'ils avaient été ensemble le choisir : elle le voulait grand, mais pas trop, pour qu'il ne fût pas lourd ; vert, c'est une bonne couleur pour les yeux ; le manche assez long pour qu'il pût servir de canne ; idéalement mince, une fois roulé ; enfin tant de qualités réunies que le marchand en avait profité pour le lui faire payer trois fois sa valeur ; et c'était cet objet si soigné, si précieux qu'il avait sans façon offert à une étrangère : il se trouvait stupide, et n'était pas au bout de ses peines.

Jeanne était sortie de l'église.

—Il ne pleut presque plus, Jacques, nous pouvons partir.

—Attendons encore, avait-il répondu, ce petit brouillard mouille et est désagréable.

Mais elle s'ennuyait, et voulait du reste faire à sa tête.

—Non, non, n'attendons rien, ouvrez votre parapluie.

—C'est que, je ne l'ai plus, mon parapluie : je viens de le prêter à une dame.

—Comment ! le parapluie que je vous avais donné. Ah !

—Oui, à une vielle dame qui était là, fort embarrassée.

—Une vieille dame !!! le qualificatif est réussi. Vous deviez en effet la connaître depuis longtemps pour lui offrir votre parapluie ; partons !

—C'était tout, Jacques avait offert le bras à sa femme ; mais celle-ci mettant résolument une main dans son manchon et se garantissant de l'autre, s'était éloignée, le laissant se mouiller tout à son aise : heureusement, ils ne se trouvaient qu'à deux pas de l'hôtel, où ils étaient rentrés en silence, et depuis une grande demi-heure, elle boudait sans daigner même le regarder. Nonchalamment, elle s'était débarrassée de son chapeau et de ses gants, avait posé son manteau sur un meuble et s'était jetée dans un fauteuil, de cet air las et accablé que savent si bien prendre les femmes ; lui, avait soufflé le feu, regardé l'un après l'autre les bibelots qui couvraient la cheminée, roulé une cigarette qu'il n'allumait pas, et enfin pris le journal pour se donner une contenance.

Quelle sotte figure il devait faire ! Si au moins elle voulait arrêter son pied : ce mouvement régulier était agaçant au possible à entendre ; il aurait voulu dire quelque chose, mais sa tête lui semblait vide, il ne trouva rien, rien, devant cette première colère jalouse à laquelle il assistait. Oh ! oui, comme elle était en colère, comme elle était jalouse ! Son parapluie ! prêter son parapluie à une femme, c'était un coup monté, il la connaissait, il l'avait aimée. Comme ils avaient dû ensemble se moquer d'elle, de sa simplicité, pendant qu'elle attendait si patiemment dans l'église ; mais c'était bien fini, sa confiance était morte, désormais ; elle surveillerait Jacques, et s'il lui était infidèle, eh bien, elle se séparerait, voilà tout. Huit jours de bonheur pour en arriver là, que la vie était amère, misérable.

Et grâce à l'imagination de la jeune femme, une ombre grandissante s'étendait devant elie et menaçait de voiler cette lune de miel qui ne demande qu'à s'éclipser, tant elle est fragile et volage.

Jacques, du coin de l'œil, regardait sa femme : elle était bien gentille, cette méchante petite Jeanne ; mais un pli qui se creusait entre les fins sourcils le faisait réfléchir : que devenait cet ange de douceur, ce caractère adorable dont tout le monde parlait ; elle était là s'indignant sans savoir pourquoi : quelle sottise que la jalousie ! la belle vie que cela allait lui faire ! Malgré tout, il souriait en la regardant, car elle lui avait pris le cœur avec sa beauté de blonde, et ce cœur ne demandait pas mieux que de l'aimer, de lui être fidèle. Mille souvenirs lui revenaient ; depuis cette entrevue cérémonieuse où Jeanne avait semblé ignorer que c'était un fiancé qu'on lui présentait, jusqu'au jour où, très tendrement, il l'avait embrassée, malgré un petit cri d'effroi ; depuis, que de souvenirs encore ! Décidément, il ne devait pas la laisser bouder ainsi, il fallait en finir ; aussi, jetant dans la cheminée une dernière cigarette qu'il venait de rouler machinalement, il se rapprocha d'elle.

—Jeanne, ma chérie, vous êtes fâchée ? demanda-t-il en donnant à sa voix l'inflexion la plus tendre.

— Moi ? pas le moins du monde.

Les grands yeux de Jeanne s'étaient relevés avec une expression froide et sèche.

—Ecartez-vous donc continua-t-elle en se penchant vers la cheminée et comme secouée par des petits frissons nerveux, j'ai froid, vous me cachez le feu.

Jacques ne bougea pas ; allait-il se laisser déconcerter par cette mauvaise humeur et lui laisser son feu à elle toute seule, comme il en avait la tentation, agacé qu'il était par cette expression mauvaise, si nouvelle chez sa femme ? Non, il ne le pouvait pas ; le joli petit pied se tenait enfin tranquille, cela lui donna du courage.

—Jeanne, écoutez-moi, je vous en supplie, ne me regardez pas avec ce regard si froid, qui me blesse ; vous savez que je vous adore, que...

—Vous adorez trop de monde, mon cher, et l'on vous adore aussi, à ce que je vois ; pas moi, du moins ! s'écria Jeanne en se renversant brusquement dans un fauteuil, en proie à un violent accès de désespoir.

—Ma chère petite Jeanne, parlez-moi, dites-moi tout ce que vous avez sur le cœur : j'aime mieux tout savoir que de souffrir ainsi ; dites, de quoi m'accusez-vous ?

Il avait glissé à ses genoux et la regardait avec une tendresse extrême.

—De quoi je vous accuse ? Vous allez le savoir, bien que tout ce que vous ferez me soit indifférent désormais : vous avez donné rendez-vous à une femme sous le porche de l'église Saint-Martin ; cette femme vous la connaissiez depuis longtemps et vous m'avez menée dans cette ville, exposée à ses insolences, tout cela pour la revoir. Pourquoi ne l'avez-vous pas épousée, puisque vous l'aimiez ? pourquoi m'avez-vous enlevée à ma famille, à mes amis, emmenée loin de mon pays, pour ce voyage de noce dont vous me promettiez tant de plaisir ? Si j'étais au milieu des miens, je trouverais un secours, un appui dans ce moment terrible ; mais je suis seule, seule dans cet hôtel, abandonnée, malheureuse à en mourir ! c'est affreux ! je ne vous pardonnerai jamais, c'est fini entre nous.

Un flot de larmes ! s'échappa enfin des grands yeux de Jeanne et inonda son charmant visage ; Jacques se sentit bouleversé : il l'aimait comme il ne l'avait jamais aimée.

—Je serais un misérable si j'avais agi ainsi. Jeanne, la colère vous aveugle, vous savez (et il souligna ces mots en la regardant de tout près), vous savez que je vous aime plus que tout au monde, écoutez-moi donc tranquillement : si vous m'aviez permis de m'expliquer, il n'y aurait pas ce nuage entre nous.

—Ce nuage, oh ! ce nuage, j'aime ce mot ! s'écria Jeanne qui suffoquait.

—Oui, ce nuage, car ce n'est pas autre chose, et je vais vous le prouver tout de suite : j'attendais, tout comme vous, que la pluie cessât lorsque...

—Je ne croirai pas un mot de votre histoire : il est inutile de l'inventer de nouveau, ce mensonge ridicule que vous m'avez fait, une vieille qui se trouvait là, sous ce porche. Vous vous seriez bien occupé d'une vieille femme, vous lui auriez prêté votre parapluie, si elle avait été vieille et laide...

—Mais elle est bossue, ma chère, bossue ! s'écria-t-il dans un élan de franchise qui était amusant à entendre.

Et, au fond, il envoyait au diable la vieille dame, le parapluie, son intempestive obligeance : après tout, comment allait-il convaincre sa femme, si son parapluie ne lui était pas rendu avec quelque note explicative ? A quoi tient le bonheur ! pensa-t-il : le mien s'en irait-il déjà à la dérive ?

—Bossue, ah ! bossue, maintenant ; dites-moi donc tout de suite qu'elle est borgne, ce sera complet.

Un coup discret frappé à la porte l'interrompit : Jacques, qui s'était relevé, alla ouvrir.

—Madame la marquise douairière de Boirais envoie cette lettre et ce petit paquet à Monsieur le baron ; il y a une réponse, le valet de chambre attend.

Le parapluie, cause innocente de tant de colère, était là, soigneusement enveloppé dans un foulard de soie ; de plus, un poulet de la vieille marquise :

" Que de remerciements ne vous dois-je point, monsieur le baron, pour le service que vous m'avez rendu : sans vous, j'arrivais en retard à notre réunion mensuelle de charité, dont j'ai l'honneur, vû mon grand âge, d'être présidente, je voudrais vous en remercier de vive voix. Madame d'Illy et vous seriez-vous un jeune ménage assez aimable pour venir dîner ce soir chez moi, je suis trop vieille pour sortir à cette heure, et cependant je désire faire mon compliment à votre femme d'avoir épousé le vrai type de la galanterie française.

" Marquise douairière
DE BOIRAIS."

Jacques avait lu ce billet à haute voix, tout en se donnant le plaisir de regarder sa femme à la dérobée : celle-ci rougissait en baissant les yeux.

—Pour votre pénitence, vous allez répondre à la marquise que nous acceptons, dit-il en souriant.

Et comme le domestique avait fermé la porte et que Jeanne murmurait des excuses, bien bas, il l'enleva dans ses bras, et le pardon se perdit dans un bruit de baisers.

X.

NOUVELLE DÉCOUVERTE DANS LE CIEL

M. Camille Flammarion, dans un récent article, publié par le *Bon Journal*, vient de nous prouver, une fois de plus, que la réalité dépasse souvent tout ce que l'imagination humaine peut concevoir de plus prodigieux et de plus fantastique.

L'éminent astronome, dans une savante étude, nous fait connaître les résultats d'une de ces découvertes inattendues qui reculent tout d'un coup à une distance prodigieuse l'horizon de notre savoir.

Il s'agit d'un astre qu'on a jamais vu et que, vraisemblablement on ne verra jamais !

Néanmoins, cet astre éternellement invisible, vient d'être mesuré, pesé, analysé chimiquement, avec une précision et une certitude mathématique. Voilà, vous l'avouerez, une étrange découverte. Mais rien n'arrête ces diables d'astronomes !

Il existe, paraît-il, une étoile qui s'appelle *Menkalinan* et qui brille non loin de la blanche *Capella*. C'est à cet étoile qu'est associé l'astre invisible dont nous entretient M. Camille Flammarion.

Dans la crainte de nous égarer nous-même dans ces chiffres étourdissants.—C'est le mot—laissons à l'auteur d'*Uranie* le soin de nous les exposer lui-même.

"Ces deux astres conjugués, dit-il, tournent l'un autour de l'autre avec une vitesse inouie : 240 kilomètres par seconde ! Et cette révolution s'effectue en quatre jours. L'orbite parcourue mesure treize millions de kilomètres de rayon.

" Ce soleil double, pesé par cette vitesse, est huit cent mille fois plus lourd que la terre. Sa distance est de quatre millions de fois celle du soleil, soit 148 mille milliards de lieues. Pour dédoubler cette étoile, il faudrait une lunette de 30 mètres d'ouverture, ou de six cents mètres de longueur.

Tout est fantastique dans ces résultats ; la découverte d'un

astre qu'il est impossible de voir, la mesure de sa vitesse inimaginable de 240,000 mètres par *seconde*, le calcul de son poids, et, ajouterai-je encore, par-dessus tout peut-être, le fait que pour nous venir de ce point du ciel le rayon lumineux dont l'analyse nous révèle ces réalités n'a pas mis moins de soixante-trois ans, c'est-à-dire est parti de là en 1827. En regardant cette étoile, nous sommes en retard de soixante-trois ans sur ce qui s'y passe !

Ce que nous voyons en ce moment, se passait là il y a soixante-trois ans ! Et si une catastrophe est arrivée là depuis, nous ne pouvons pas encore le savoir."

Il n'y a rien à ajouter à cette éloquence des chiffres, si ce n'est que notre pauvre planète sublunaire n'est, comme on le voit, qu'une île infime, imperceptible dans l'immense océan des cieux.



FERME A MANITOBA.—(Du *Western World*.)

Le Manitoba.

Mercredi, 10 Decembre 1891

L'EGLISE D'ANGLETERRE ET LES ECOLES

L'Eglise d'Angleterre demande des écoles séparées. Samedi, M. Perdue, avocat, au nom de M. Logan, demande au juge en chef l'annulation du règlement 541, de la cité de Winnipeg, pour les raisons suivantes :

"Qu'en vertu de ce règlement de la cité, l'on prélève des taxes scolaires des membres de l'Eglise d'Angleterre et des autres dénominations religieuses indifféremment.

"2. Qu'il est illégal de cotiser les membres de l'Eglise d'Angleterre pour des écoles qui ne sont pas sous le contrôle de leur Eglise et où l'on ne pratique pas les exercices religieux qu'elle prescrit et pour d'autres motifs énumérés dans les affidavits."

Les affidavits en question sont ceux de Sa Seigneurie l'Evêque de la Terre de Rupert, de M Alex. Logan et de M. R H. Hayward. Ils prouvent que lors de l'union, il y avait des écoles séparées par la pratique, et de plus, Sa Seigneurie se prononce ouvertement en faveur des écoles séparées, et elle considère incomplet un système d'enseignement qui bannit la religion de l'école. Les presbytériens a[illegible]ient le droit de prendre la même attitude.

Voilà où nous a conduit la législation fanatique et inconsidérée de notre gouvernement.

La *Tribune* de lundi se plaint en termes amers de l'imbroglio qu'elle attribue à la décision récente de la cour suprême. Elle espère que le conseil privé remédiera à cette injustice en abolissant nos privilèges exclusifs, etc., etc. Puis elle dit que le gouvernement aurait bien fait de suivre sa première idée et de bannir carrément toute instruction ou tout exercice religieux quelconque de l'école. Comme cela, nous n'aurions pu soulever le cri d'écoles protestantes. Elle admet qu'il aurait pu y avoir mécontentement en certains quartiers, mais que la majorité de la population aurait appuyé le gouvernement.

La *Tribune* dit de plus qu'il n'est jamais résulté de bien de l'instruction religieuse dans les écoles—que cette instruction y est routinière et machinale.

Comme les protestants doivent être satisfaits de cette appréciation ! Comme les instituteurs protestants convaincus doivent se sentir flattés !

Nous ignorons quel peut être le rôle de l'instituteur des écoles protestantes au sujet de l'instruction religieuse, mais nous ne pouvons croire qu'il soit aussi rapetissé que veut le faire croire la *Tribune*.

Chez nous, l'instituteur remplace les parents Ils lui confient le développement de l'intelligence du cœur —et celui de la foi—de l'enfant.

Nous ne sommes pas exclusifs, et nous voulons que nos écoles bénéficient à tous également aux pauvres comme aux riches. En effet, nous croyons que l'instruction religieuse dans les écoles est surtout nécessaire aux enfants pauvres. Les parents de ces derniers n'ont pas comme les riches les loisirs d'instruire leurs enfants. Il est souvent difficile à une pauvre mère qui a peiné tout le jour à de durs travaux dans son combat pour l'existence quotidienne de donner à ses petits les instructions que son cœur de mère et de chrétienne désirerait leur inculquer. Mais à l'école, elle sait que là, elle est efficacement remplacée, que les siens n'ont aucun danger à courir, que la doctrine qui leur est enseignée est celle qu'elle pratique elle-même.

Il en est certainement de même chez les bonnes mères protestantes pauvres. Que l'on songe que c'est surtout les pauvres que l'on attaque, que l'on afflige, en voulant imposer des écoles sans Dieu. Et Dieu merci, nous ne croyons pas que la majorité de la population manitobaine soit athée comme veut le faire croire la *Tribune*.

Elle se plaint de l'impasse où nous conduit l'incurie de ses amis. Elle devrait les rendre seuls responsables au lieu de chercher des midis à quatorze heures comme elle le fait.

CONGRES AMERICAIN

Le président Harrison a soumis son troisième message annuel au congrès hier midi. Ce document est toujours attendu avec anxiété, car, il indique la politique que suivra le gouvernement, ce qui devient encore plus important à la veille d'élection, comme cette année.

Nous remarquons que le président ne fait aucune allusion à l'exposition universelle de Chicago qui doit commencer l'an prochain. Le points traités sont : 1o Les difficultés de la mer de Behring. Le président annonce que des bases d'arbitrage satisfaisantes pour le peuple américain ont été adoptées et qu'il ne reste plus que le choix des arbitres.

2o Il félicite le pays de la loi adoptée l'an dernier établissant un système d'inspection des viandes.

Le massacre de onze italiens à la Nouvelle-Orléans est à déplorer. L'absence du ministre plénipotentiaire d'Italie de la capitale, retarde les correspondances. Il ne doute pas cependant que l'on n'en arrive à une solution satisfaisante.

Un point important de ce discours, c'est la question du Chili : Après avoir parlé de la dernière guerre civile, de la fuite et de la reddition de l'Itata, le président dit que les instructions de l'Itata et du ministre à Santiago, durant toute la guerre, ont été d'agir selon la plus stricte neutralité, et ces instructions ont été suivies. Le gouvernement n'a pas reçu de plaintes contre la conduite du ministre ou des officiers de marine durant le conflit. Puis il relate l'assaut contre les marins du Baltimore à Valparaiso, le 16 octobre, assaut qui a coûté la vie à deux citoyens américains, et dans lequel sept ou huit autres ont été grièvement blessés. A la demande la plus courtoise d'explications, le gouvernement chilien a répondu avec arrogance. Cependant, il se fait une enquête, et il espère que le gouvernement recevra une réponse satisfaisante sous peu, sinon, il se verra obligé d'attirer l'attention du congrès par un message spécial.

Comme on le voit, les rumeurs de guerre entre les deux gouvernements ne sont encore que bien peu fondées.

Les autres points traités sont le tarif, l'argent, la contrebande des chinois, l'état de la marine et la question indienne.

Le tarif est ce qui nous intéresse le plus : "L'intérêt que l'on porte généralement aux opérations du trésor, dit le président, a été augmenté en raison des prédictions contradictoires que l'on a faites au sujet de l'adoption du nouveau tarif." Il n'a pas l'intention de discuter cette législation, mais un examen succinct des statistiques du trésor, l'état des affaires du pays, du commerce, suffit pour démontrer que ceux qui ont favorisé ce tarif ont eu raison contre ceux qui en auguraient des calamités. Dans les 12 mois expirés le 30 septembre, continue le président, le total de notre commerce avec l'étranger, importations et exportations, s'est élevé à $1,747,806,-406, soit un excédant de plus de cent millions. Les importations durant la même période ont excédé de $1,-000,000 celles de l'année précédente. Les exportations ont été de $923, 091,136, tandis que celles de 1890 n'ont été que de $860.177,115, soit $62,914,021 de surplus en faveur de 1891, ou plus de trois fois plus que la moyenne de l'excédant annuel depuis nombreuses années.

Ces chiffres prouvent éloquemment que le tarif n'opère pas contre la population et n'est pas un obstacle au développement du pays. Le nouveau tarif a fait naître de nouvelles industries qui, en peu d'années, donneront de l'emploi à des milliers d'Américains des deux sexes. Tout vrai patriote doit se réjouir d'un semblable résultat.

Cette partie du discours du président indique bien clairement que le parti républicain conservera sa politique de protection qui, somme tout, a donné d'assez beaux résultats.

UN IMBROGLIO

La compagdie du chemin de fer Great Northern a expédié à des centaines de colons de la vallée de la Rivière Rouge, Dakota-Nord, avec la variante nécessitée par la localité, l'avis suivant : "Prenez avis que vous possédez et occupez illégalement le quart Nord-Est de la Section 23, township 138, Rang 50, et que ces possession et occupation sont un empiètement du droit de la propriétaire, la compagnie du chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, maintenant le Great Northern, et vous êtes par les présentes notifié de quitter et vider les dites propriétés le ou avant le 15 décembre 1891."

Cet avis a eu l'effet d'une bombe parmi la population.

Plusieurs des colons affectés occupent ces terrains depuis dix à dix-huit ans, et ils jurent que la compagnie ne les évincera pas, dussent-ils avoir recours à la force armée. La majorité ont des patentes du gouvernement des Etats-Unis. Voici la cause de tout le trouble :

En 1857, lorsque le Dakota faisait partie du Minnesota, la compagnie obtint un octroi de terres, de toutes les sections alternes, pour aider la construction du chemin. Lors de l'entrée du Minnesota dans l'Union et de la démarcation des frontières du Dakota, la région de la Rivière Rouge n'était qu'une solitude et elle resta en cet état pendant plusieurs années par la suite. Jusqu'en 1890, tout le monde croyait que l'octroi de terrain ne s'étendait pas plus à l'ouest que la rivière.

En 1890, le juge Lamar de la cour suprême décida la fameuse cause du chemin St. P. M. & M. vs. Phelps. Dans le cours de son jugement, il laissa entrevoir le droit de la compagnie à environ 60 000 acres de terres évaluées à $20 et $30 aujourd'hui. La compagnie n'a pas été lente à se prévaloir de son droit.

Des assemblées sont convoquées pour discuter la question. D'un autre côté, le gouvernement offrirait d'autres terrains à la compagnie en compensation, et cette dernière accepterait. Ce serait probablement la meilleure solution, car l'éviction des colons ne se ferait pas sans trouble.

DOM PEDRO II

Dom Pedro, l'ex-empereur du Brésil, est décédé à Paris vendredi dernier, à l'âge de 66 ans. Il naquit en 1825 à Rio de Janeiro. Il était le descendant direct et légitime de trois grandes familles royales d'Europe, Bragance, Bourbon et Hapbsbourg. Son père Dom Pedro I fut forcé d'abdiquer en 1831. Dom Pedro II fut proclamé avec un conseil de régence. A l'âge de 15 ans il fut proclamé majeur par les chambres. En 1843 il épousa Thérèse Christiana Marie, sœur de François Ier, roi de Naples. Il en eut deux fils qui moururent jeunes et deux filles.

Dom Pedro était un linguiste distingué ; il possédait l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien. C'était aussi un bon littérateur. Son gouvernement a été tout paternel. Il abolit l'esclavage, acte que ne lui ont jamais pardonné les grands propriétaires.

Son alliance avec l'Uruguay et la République Argentine, contre Lopez, président du Paraguay, eut d'heureux résultats. Auparavant une dispute qu'il eut avec l'Angleterre fut décidée en sa faveur par le roi de Belgique choisi comme arbitre. Dom Pedro a beaucoup voyagé. C'est pendant son dernier voyage en Europe qu'a éclaté la révolution qui l'a déposé en 1889. Il aurait pu causer des troubles, mais il ne l'a pas voulu, il a mieux aimé retourner tranquillement en Europe ne demandant que la prospérité du Brésil. Le congrès lui a refusé de rentrer dans son pays. Il s'est soumis sans murmurer. Il eut le malheur de perdre son épouse dévouée. Cette perte a contribué à l'affaiblissement de sa santé. L'impopularité de sa fille et de son gendre a beaucoup contribué à sa chute.

Somme toute, le gouvernement de Dom Pedro a été un des plus favorables au Brésil. Il compte encore beaucoup d'amis dans le pays qu'il a tant chéri.

JUBILE SACERDOTAL DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

On a lu, le 29 du dernier mois, au prône des églises de l'archidiocèse de Québec, l'annonce suivante :

Le 10 septembre de l'année prochaine, Son Eminence le cardinal Elzéar Alexandre Taschereau, notre vénérable archevêque complètera son demi-siècle de sacerdoce, et non seulement l'archidiocèse, mais la province entière de Québec sera sans doute heureuse de célébrer ces "noces d'or" du premier cardinal canadien par des réjouissances qui seront comme un écho des fêtes magnifiques dont la ville de Québec a été témoin lors de son élévation au rang sublime de prince de l'Eglise.

Dans cette circonstance solennelle, nous devrons lui offrir nos remerciements pour le passé et nos vœux pour l'avenir, mais de plus, il conviendra de lui présenter, avec nos hommages, des présents dignes de la grandeur du personnage qui les recevra et dignes aussi de la reconnaissance d'un peuple religieux, dévoué et justement fier de l'honneur qui lui revient de la dignité que le souverain Pontife a bien voulu accorder à celui qui occupe si dignement le siège archiépiscopal de Québec.

Mais quels présents conviendra-il de lui offrir, se demandera chacun, qui lui soient agréables et selon le désir de son cœur d'évêque ? Ah ! n'en doutons point, les objets d'art qu'on pourrait lui présenter, quelques riches et précieux qu'ils pourraient être, ne sauraient lui faire oublier les circonstances malheureuses par lesquelles passe une œuvre qu'il a fondée, une communauté dont il connaît le dévouement et l'esprit de sacrifice, et qui rend les plus grands services non-seulement à sa ville épiscopale mais à tout son diocèse, et prenant soin surtout des malheureux épileptiques et de ces pauvres petits enfants abandonnés de leurs parents coupables, qu'on y apporte chaque année, au nombre d'environ 160. C'est dire que le plus grand plaisir que pourraient faire, dans cette occasion, des enfants dévoués à un père aimé et respecté, serait de lui aider à maintenir cette institution qui lui est si chère et qui est en danger de périr. Ce serait de lui présenter une bourse bien remplie, qu'il serait heureux d'employer pour éteindre une bonne partie de la dette qui pèse sur l'Hôpital du Sacré-Cœur, car c'est de cette maison menacée dans son existence, et cependant si nécessaire, qu'il s'agit.

Pour obtenir ce résultat, plusieurs dames de cette ville, dont le zèle pour les bonnes œuvres n'est surpassé que par leur charité pour les pauvres, les malades et les orphelins, se sont entendues pour travailler ensemble à organiser une grande kermesse, particulièrement intéressante pour tous, et qui devra avoir lieu dans le cours du mois de septembre prochain.

Elles vont donc se présenter aux demeures de tous, sans exception, pour solliciter l'encouragement qu'elles ont droit d'attendre de l'esprit de charité qui distingue notre bonne ville de Québec.

Les riches sont priés de donner de leur abondance, les pauvres, la petite obole de la veuve, si grande aux yeux de Dieu ; et tous auront part aux mérites des œuvres de charité et aux prières qui se font tous les jours à l'hôpital du Sacré-Cœur, pour les bienfaiteurs de leurs pauvres et de ces chers petits orphelins qui, eux aussi, prient à leur manière, lorsque souvent on les porte à la chapelle devant celui qui a dit : "Laissez venir à moi les petits enfants." Tous auront part surtout à leur prière au ciel où le plus grand nombre s'envolent prier pour ceux qui ont pris soin d'eux sur la terre

LA SESSION DU NORD-OUEST

Elle s'ouvre aujourd'hui. Plusieurs mesures importantes y seront discutées.

Nous ignorons l'attitude que prendra la majorité de la nouvelle députation au sujet de la langue française et des écoles séparées. Nous comptons toutefois nombre d'amis dans la chambre.

Voici les noms des députés :

Moosomin, John Ryerson Neff.
Wallace, Joel Reaman.
Whitewood, Daniel Campbell.
Souris, George Henry Knowling.
Wolseley, James Peers Dill.
Qu'Appelle-Sud, George Suize Davidson.
Qu'Appelle-Nord, William Sutherland.
Réginad-Nord, David Finlay Jelly.
Régina-Sud, Daniel Mowat.
Moose Jaw, James Hamilton Ross.
Cannington, Samuel Spencer Page.
Medecine Hat, Thomas Tweed.
Lethbridge, Charles Alexander Magrath.
Macleod, Frederick William Gordon Haultain.
Calgary, John Lineham, Hugh St. Quentin Cayley.
Banff, Robert George Brett.
Red Deer, Francis Edward Wilkins.
Edmonton, Frank Oliver.
Saint-Albert, Antonio Prince.
Battleford, James Clinkskill.
Mitchell, Hillyard Mitchell.
Batoche, Charles Nolin.
Kinistino, William Frederick Meyers.
Prince-Albert, Thomas McKay.
Cumberland, John Fulton Betts.

ELECTIONS MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

Préfet—Pierre Dumas.

Conseillers—Abraham Cinq-Mars, Chs Genthon, Moïse Racette, Dan. Carrière.

MUNICIPALITÉ DE RITCHOT.

Préfet—Joseph Lemay, acclamation.

Conseillers—Quartier No. 1, James Rowan, Simon St. Germain, Saint-Norbert.

Quartier No. 2, Joseph Joyal, Sainte-Agathe ; L. M. Dufort, Saint-Norbert.

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM.

Préfet—Adolphe Fortier et Alfred Houle, de Saint-Pie, et Pierre Parenteau, Saint-Jean-Baptiste.

Conseillers—Quartier No. 1, Thomas Ayres, accl.

Quartier No. 2, John Boiteau et J. H. Warner, réélus.

Quartier No. 3, Onésime Bordeleau et X. Sarrasin, réélus.

Quartier No. 4, Jos. Morrissette et Nap. Roy, mis en nomination.

MUNICIPALITÉ DE DESALABERRY

Préfet—A. Lasalle, accl.

Conseillers—Quartier No. 1, A. Laroche, G. Brisson, V. Nadon.

Quartier No 2, F. Leroux, W. Charette, L. E. Carrière.

Quartier No. 3, J. Riel, J. Gladu et deux autres dont nous n'avons pu obtenir les noms.

PERSONNEL

Son honneur le lieutenant-gouverneur Royal est arrivé par le convoi de l'ouest samedi et est retourné à Régina lundi après-midi, où il doit ouvrir la session de l'assemblée législative aujourd'hui.

Dimanche son honneur a été l'hôte de M. le sénateur Girard.

M. A. Prince, M. L. A., T. N. O., et Madame Prince sont retournés à Régina lundi.

M. J. A. Prendergast est revenu de la province de Québec, après une absence de plusieurs mois.

M. de Lacelle, récemment arrivé à Saint-Pierre Jolys, Man., a subi une grave maladie, une péritonite des plus aigues qui l'a mis aux portes du tombeau. M. le Dr Lambert est allé lui donner ses soins, et il nous apprend aujourd'hui que M. de Lacelle est hors de danger.

NAISSANCE

BOURQUE—En cette ville, le 7 courant, Madame A. Bourque, un fils.

MARIAGE

BEAUDRY-CAMYRÉ—A Saint-Eustache, le 23 novembre, M. Ubalde Beaudry conduisait à l'autel Melle Joséphine Camyré. A l'heureux couple, nous offrons nos félicitations et nos souhaits de bonheur.

DECES

BISAILLON—A l'hôpital de Winnipeg, le 4 courant, Arthur Bisaillon, barbier-coiffeur, à l'âge de 43 ans.

CYR—A Saint-Jean-Baptiste, le 28 novembre dernier, à l'âge de 27 ans, Adélard Cyr, fils de feu Stanislas Cyr.

A L'ENCLOS

De la Municipalité de Hanover, un poulin de 2 ans, pony brun foncé, les 2 pattes de derrière blanches.

THOS. MOONEY,
Gardien d'enclos,
Clearspring P.O.

2i 2.12.91

FIEVRE TYPHOIDE ET DIPHTERIE

La Transmission des Maladies

Comment Arreter leurs Ravages ?

Le docteur Worms vient de communiquer à l'Académie de médecine de Paris son rapport sur les epidemies qui ont régné pendant l'année 1890.

Ce rapport s'occupe plus spécialement de deux maladies de nature épidémique, qui tendent même à devenir endémiques, la fièvre typhoide et la diphterie. Pour la première de ces maladies M. Worms constate que l'opinion est faite aujourd'hui au sujet de ses origines, de sa transmission et des moyens de la faire disparaître. Cette affection se transmettant surtout par l'eau de boisson, il suffira, pour la faire disparaître, de substituer partout l'eau de source aux eaux de rivière, de puits, de citernes, trop facilement et trop fréquemment contaminées par les dejections typhiques

Pour le bacille de la diphtérie, la lutte est plus difficile ; aussi doit-elle être plus active, plus suivie. Ce bacille, une fois implanté quelque part, s'étend et se multiplie indéfiniment et sa puissance vitale est telle qu'un objet ayant appartenu à un diphtérique peut, dans une zone d'action assez étendue, empoisonner pendant des années les personnes non réfractaires. Le mal et sa cause étant déterminés, on peut en arrêter les ravages d'abord par l'isolement absolu des malades, puis par la destruction des objets leur ayant appartenu et la désinfection des locaux qu'ils ont habités. Ces mesures ne seront efficaces, ajoute M. Worms, que si une loi sanitaire les prescrit, si elle oblige les familles à faire connaître les cas de maladies épidémiques, à subir les opérations de destruction ou de désinfection, prescrites.

Il faut, a dit l'éminent professeur, que l'on agisse dans les cas d'épidémie comme dans les cas d'incendie, que l'on subisse les secours des désinfecteurs comme on a recours à ceux des pompiers. Il termine en émettant le vœu que l'administration répande le plus possible, parmi les populations, les notions sur le mode de propagation des maladies épidémiques et sur l'application des moyens de défense.—*L'Evénement.*

Nouvelles Religieuses

Sa Grandeur Mgr l'archevêque, laissera Montréal lundi soir pour Saint-Boniface.

Monseigneur Kenrick, archevêque de Saint-Louis, a célébré son jubilé épiscopal le 2 décembre courant. Les fêtes qui ont eu lieu à ce sujet ont été splendides. Son Eminence le cardinal Gibbons, plusieurs archevêques et évêques, les citoyens les plus marquants ont tenu à honneur de rendre la cérémonie la plus imposante possible.

Le R. P Dandurand a donné une réception au collège d'Ottawa, la semaine dernière ; des centaines de citoyens de la capitale sont allés rendre leurs hommages au vénérable religieux qui a laissé dans la capitale les meilleurs souvenirs.

M. l'abbé Victor Campeau, curé de West-Boylston, Mass., E.-U., est arrivé en cette ville lundi, de retour de Saint-Jean Baptiste, où il était allé visiter son frère, M. Felix Campeau. M. l'abbé est parti mardi par le train du C. P. R.

Mardi était la fête patronale de l'Immaculée Conception du Collège. A cette occasion, les officiers ont invité les anciens congrégationistes et plusieurs amis du dehors aux exercices qui ont eu lieu à 5.30 heures p.m.

L'Immaculée Conception a été célébrée avec la pompe accoutumée dans nos églises. A la cathédrale, le Rév. Père Lord, S.J., du collège, a prêché un éloquent sermon sur la fête du jour.

La fête du cinquantenaire de l'arrivée des Oblats en Canada ont été célébrées avec éclat les 7, 8 et 9 courant, à Montréal. Nous donnerons des détails à notre prochain numéro.

Des dépêches récentes annoncent que le Pape blâme l'attitude hostile qu'ont prise les évêques français contre le gouvernement. Ces dépêches demandent confirmation.

L'archevêque d'Aix a célébré la messe dimanche 29 novembre, à la basilique de Lyon. Il a fait un sermon dans lequel il a parlé de son procès devant la cour d'appel de Paris. Il a dit qu'il ne regrettait pas ce qu'il avait fait, et que l'amende à laquelle il avait été condamné n'aurait pas pour effet de lui imposer silence.

Lorsque l'archevêque est sorti de la cathédrale, les fidèles qui se pressaient en foule sur son passage ont crié : "Vive Soulard !" L'archevêque s'est arrêté et a répondu à cette manifestation en disant : "Ne dites pas : Vive Soulard ! mais : Vive le condamné !" jusqu'à ce que la voiture emmenant l'archevêque eut disparu.

Mgr l'archevêque Taché disait à un de nos confrères, dit *La Minerve*, qu'il s'est fait un grand revirement dans l'opinion publique, au Manitoba, et que beaucoup de personnes, autrefois hostiles, sont maintenant favorables au maintien des écoles séparées. Ces personnes pensaient que la loi qui les abolissait était constitutionnelle. Depuis qu'elles savent le contraire, elles ont changé d'opinion.

Les RR. PP. Jésuites, de Québec, ont fait l'acquisition d'une belle maison qui sera consacrée à l'œuvre des retraites pour hommes, prêtres et laïques. Cette maison est située sur le chemin Sainte-Foye et portera le nom de "Villa Manrèze." Le jardin qui l'entoure, les beaux arbres qui l'ombragent en font, nous dit-on, une délicieuse solitude. Cet œuvre si importante a reçu l'approbation de Son Eminence le cardinal de Québec. Le R. P. French, ci devant du collège de Saint-Boniface, est le directeur du nouvel établissement.

Choses et Autres

Les meuniers des Etats-Unis ont décidé d'envoyer 40,000 barils de fleur aux Russes que la famine atteint le plus particulièrement. Les compagnies de chemins de fer transporteront ce cadeau gratis. Le ministre russe à Washington est en pourparler avec son gouvernement à ce propos.

L'écroulement d'une bâtisse incendiée a causé la mort de plusieurs personnes à Saint Paul.

Un maniaque ou un socialiste a lancé une bombe de dynamite contre le millionnaire Sage, se faisant tuer avec le secrétaire de Sage et en blessant plusieurs grièvement.

Le Canadien, de Québec, transporte ses bureaux à Montréal. Cette feuille a été fondée en 1808. C'est un des plus anciens journaux de la province.

Le congrès américain vient d'entrer en session. Les démocrates ont réussi à élire les officiers de la chambre.

On annonce la mort du comte Henri de Cathelineau, petit fils du chef vendéen. M. de Cathelineau était un ardent légitimiste ; mêlé à la campagne de Vendée, sous les ordres de la duchesse de Berry, lui-même fut condamné à mort. Il prit part à la guerre civile de Portugal en faveur de dom Miguel En 1870, il forma un corps franc et reçut de Gambetta le titre de général auxiliaire.

M. Mackintosh, député d'Ottawa, écrit dans le *Journal* qu'il n'a encore rien décidé au sujet de la remise de son mandat, et que l'association conservatrice sera la première à connaître sa décision, s'il devait en prendre une.

Le Pacifique Canadien a un autre gros projet en tête : la construction d'une double voie entre Winnipeg et Fort William. Les plans ont été faits et sérieusement étudiés et l'exécution du projet rendra plus facile le trafic immense causé par l'énorme récolte. Il ne serait pas surprenant que les travaux commençassent le printemps prochain.

Le correspondant du *Herald*, à Paris, écrit que le gouvernement français a reçu avis diplomatique que plus de trente millions de russes sont actuellement mourants de faim.

Dans quelques provinces sur le Volga, les paysans se nourrissent d'écorces d'arbre.

La situation s'aggrave encore par suite de la mauvaise administration du gouvernement.

M Gunn a accepté la candidature libérale à Kingston. M. Gunn est le même qui défit Sir John A. Macdonald en 1878, et M. J. H. Metcalfe, M.P.P. pour Kingston, a accepté la nomination des conservateurs.

M. J. P. Tardivel de la *Vérité*, a été arrêté à sa résidence mercredi, 2 courant, à trois heures p.m., par deux constables de la police provinciale sur l'accusation de libelle séditieux et sur la plainte de M. Mercier. Il a été remis en liberté sous caution de M. Samuel Bussière et du Dr Samson. Enquête préliminaire à deux heures demain.

Le gouvernement a demandé des soumissions pour la construction du nouveau canal de Soulanges. Un livre bleu vient de sortir des presses de l'imprimerie du gouvernement Ce livre contient le rapport fait sur l'ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mai dernier. Il donne le rapport et les plans des ingénieurs au sujet des ouvrages projetés. Le tracé a été fait de manière à ouvrir un canal intérieur d'environ 13½ milles de long entre la Pointe Macdonald, le lac Saint François, la Pointe des Cascades, le lac Saint-Louis, avec six écluses de levée et une écluse de protection. Le coût probable de la mise de ce plan à exécution est estimé à $4,750 000.

Le rapport des ingénieurs contient aussi une estimation du coût de la construction comme alternative à choisir contre le projet de canalisation de la rive nord, l'un ou l'autre de deux tracés de canal sur la rive sud du Saint Laurent. La construction d'un canal suivant l'un ou l'autre de ces tracés sur la rive sud coûterait $5,450,000 et $5,700,000 respectivement Mais la construction sur la rive nord, qui vient d'être descrite est celle à laquelle le gouvernement s'est définitivement arrêté.

Le 7 courant, un incendie a détruit à Lethbridge des bâtisses et des marchandises au montant de $50 000. Le nouveau block en briques de A. Macdonald & Cie est détruit. C'est cette compagnie qui souffre le plus.

Chronique Locale.

—Les chantiers de bois de corde et autres s'ouvrent partout. La neige est abondante, trop peut-être.

—Perdues—Dans Saint-Boniface, une paire de lunettes et étui. Prière de les rapporter aux bureaux du *Manitoba.*

—La dernière tempête a retardé le transport du blé sur les différentes lignes de chemins de fer de la province.

—La vente qui a eu lieu dernièrement au profit de la Société Saint-Vincent de Paul a produit la jolie somme de $84.00.

—Les forestiers catholiques ont organisé une cour de cet ordre à Saint-Boniface. Les officiers ont été élus dernièrement.

—Le 14 courant s'ouvrira à Saint-Jean-Baptiste un bazar en faveur de l'église de l'endroit. Cette fête de la charité se terminera le 19 au soir Que ceux qui désirent faire une bonne œuvre et un agréable voyage n'oublient pas ce bazar. Les organisateurs les recevront avec courtoisie et les forceront à dire qu'ils ne regrettent pas leur voyage.

—Ce matin à onze heures, au bureau de M. Fortin, rue Main, a eu lieu la vente de terrains pour taxes de la municipalité de LaBroquerie.

—Le bazar au bénéfice de l'église de Sainte-Agathe commencé lundi se termine le 13 par une soirée dramatique et musicale. Les visiteurs sont les bienvenus.

—C'est mardi prochain qu'ont lieu les élections municipales par toute la province A Winnipeg, la lutte est des plus actives entre MM. Taylor et Macdonald.

—M. J. P. O. Allaire annonce au public que sa tannerie, à Saint-Boniface, est en pleine opération. Tannage et corroyage en général promptement exécutés. Ouvrage garanti. Satisfaction assurée. 3i 10 12 91

—Un nouveau journal, l'*Argus*, doit être publié sous peu, à Winnipeg. Une compagnie au capital de $10,000 demande l'incorporation par lettres patentes, dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle*, pour cette publication.

—La tempête de jeudi et vendredi derniers a été une des plus sévères qui aient été ressenties à Manitoba depuis de nombreuses années. Les trains de chemins de fer ont été bloqués. Dans nos rues, des bancs de neige, inconnus jusqu'alors ici, barricadaient nos portes. C'était à se croire dans les vieilles provinces. Depuis dimanche, revirement complet. Nous sommes en plein printemps, le soleil enlève rapidement le surcroît de neige que nous avons eu. Il est à craindre qu'il ne fasse les choses trop bien.

—La récente tempête a quelque peu retardé le départ de plusieurs excursionnistes. Les trains du C. P. R., cependant, circulent régulièrement depuis lundi, et plusieurs Manitobains sont partis pour aller passer le temps des fêtes dans l'est. L'accomodation que le C. P. R. procure aux excursionnistes est commentée très favorablement. Les voitures de première classe Forney. employées depuis quelque temps entre Montréal et Chicago, le char Touriste, qui part tous les mercredis, donne un confort dont plusieurs excursionnistes devront se prévaloir.

Chronique de la Province.

Saint-Eustache,

28 nov.—Notre bazar s'est terminé mercredi soir. Nous pouvons dire avec sincérité qu'il a été un vrai succès. Les élections à elles seules ont rapporté la jolie somme de $490.00. Ce sont les élections les plus *chaudes* que nous ayons jamais eu dans nos bazars passés ; après quelques minutes d'attente et d'incertitude, la victoire se décida enfin en faveur de Melle C. Cusson, qui, en conséquence reçu le prix destiné à la candidate élue.

—Le Rév. M. Martin, que les soins du bazar avaient fatigué extrêmement, est allé passer quelques jours à l'hôpital de Saint-Boniface, afin de se reposer. Nous attendons son retour à la fin de la semaine. Espérons que notre dévoue curé reviendra complètement rétabli.

—Melle B. de Lorimier, de Saint-Boniface, et Melle M. J. Hogue, de Saint-François-Xavier, qui étaient venues prêter leurs concours dans la direction de notre bazar, sont demeurées au milieu de nous pendant quelques jours afin de visiter leurs amis de Saint-Eustache. Nous remercions cordialement ces demoiselles, ainsi que Melles Sarah Hogue, R. Genthon, A. Senécal, Z. Marcoux et C. St. Germain, de l'aide généreux et opportun qu'elles ont bien voulu nous donner.

—Comme le nombre des élèves fréquentant lécole de Saint-Eustache est porté cette année à quatre-vingt, les commissaires ont retenu les services de Melle Kate McDougall, de Saint François-Xavier, comme assistante de Melle Cusson qui dirige cette école.

Lorette,

3 déc.—Il y aura un grand bazar au profit de l'église de Lorette, les 4 et 5 janvier prochain. Si l'on en juge d'après les préparatifs qui s'y font, il est à croire que ce bazar sera un véritable succès.

Les différentes élections qu'il y aura, promettent d'être intéressantes. Il y a déja beaucoup d'émulation entre les personnes mises en nomination. On y met un grand zèle de part et d'autre. Tant mieux.

Nous ferons connaître sur un autre numéro du *Manitoba* le programme que nous suivrons dans ce bazar.

Saint-Laurent,

1er déc.—Mercredi, une cour de justice jugeait un différend entre M. Lacourcière, fermier du duc de Blacas, et M de Leusse, qui le remplace dans la direction de la ferme. Le premier était assisté de M. de La-Ronde, le second avait comme avocat M. Mulock. Les intéressés ont été invités à payer chacun leurs frais avec une différence de 50 cts en faveur de M. le comte de Leusse.

—Vente, achat et location de chevaux, chez M. Toisonnier, en face de l'église.

AGRICULTURE

MÉLANGES

Pommes de terre.—M... écrit dans le *Country Gentleman* qu'il avait planté au printemps dernier 165 lbs d'une nouvelle variété de pommes de terre, et qu'il venait justement d'arracher sa récolte, laquelle récolte s'élève à 304 minots—18,240 lbs—9 tonnes. Cent-dix pour un n'est pas une mauvaise affaire. Les plants étaient des morceaux de tubercules coupés petits et plantés de 32 en 32 pouces.

Vaches laitières Jerseys et Shorthorns.—Le mois dernier, en Angleterre, il y avait une vente de *Jerseys* appartenant à M. Trinder, éleveur bien connu d'Aylesbury. Le prix de vente moyen pour le troupeau fut de $80. Le même jour, M. Simpson mit en vente ses vaches laitières *Shorthorns;* la moyenne atteignit $126. Donc, en Angleterre, la Shorthorn laitière est évaluée (si ces ventes peuvent servir de bases) à 56 0/0 plus haut que les Jerseys.

Agneaux en Angleterre.—En Angleterre, le prix de la viande de moutons n'est plus aussi élevé qu'autrefois; cependant, le 10 septembre dernier à la foire de Wilton, où on offrait en vente 50,000 moutons, les agneaux de l'espèce Hampshire-down furent vendus de 50 shellings par tête. Dix piastres, ce n'est pas un vilain prix pour un agneau d'un peu plus de six mois, n'est-ce pas?

PETIT FORMULAIRE

L'ammoniaque dans le ménage.—Un peu d'ammoniaque dans l'eau tiède adoucit et nettoie la peau.

L'aspiration de vapeurs ammoniacales guérit des maux de tête.

On nettoie les plaques des portes avec un linge imbibé d'eau ammoniacale.

On ravive les couleurs des tapis avec de l'eau chaude à laquelle on a mêlé quelques gouttes d'ammoniaque.

On nettoie les vitres beaucoup plus facilement qu'avec le savon, en faisant usage d'un seau d'eau dans lequel on a versé une ou deux cuillerées d'ammoniaque.

Quelques gouttes d'ammoniaque, dans une tasse pleine d'eau, enlèvent les taches des peintures et des chromos. L'opération demande quelques soins.

On enlève des taches de graisse avec de l'ammoniaque très étendu. Après avoir frotté légèrement la tache, on la recouvre de papier de soie et on y passe légèrement le fer chaud.

Les taches faites par des acides sont facilement enlevées par l'ammoniaque pure. On emploie ensuite le chloroforme pour rendre à l'étoffe sa couleur naturelle. On rend au nikel et à l'argent son brillant en le frottant avec de la laine imbibée d'ammoniaque.

L'ammoniaque, employée à deux ou trois reprises, guérit un rhume récent, et le guérit sûrement si l'application en est faite lorsqu'on ressent la première atteinte du froid.

Le vieux cuivre prend l'aspect du neuf en y répandant de l'ammoniaque concentrée et en le grattant avec une brosse dure. On rince ensuite à l'eau.

En employant par parties égales de l'ammoniaque et de la térébenthine, on enlève les taches de peinture, même anciennes.

On nettoie les brosses et les peignes en les trempant dans de l'eau et de l'ammoniaque. On fait ensuite sécher devant le feu ou au soleil.

Si l'on prend chaque jour des bains dans de l'eau contenant un peu d'ammoniaque, on évite la transpiration et l'odeur désagréable qui en est la conséquence. De plus, la peau se conserve douce et fraiche.

La flanelle et les couvertures se nettoient parfaitement si on les trempe dans un seau d'eau contenant de l'ammoniaque et de l'eau de savon.

L'ammoniaque nettoie aussi parfaitement l'or et les bijoux, donne au diamant tout son éclat.

A tous ces emplois, ajoutez que l'ammoniaque peut rendre de très grands services dans les cas de météorisation, et vous serez bien obligés de reconnaître que c'est une véritable panacée.

Conservation des bois de charpente.—Une nouvelle méthode, pour conserver les bois de charpente, consisterait à les tremper dans de la naphtaline fondue pendant quelques heures à la température de 85° C. (185° F.). On peut l'appliquer même aux bois verts; par ce procédé, le bois pénétré d'un antiseptique permanent, ne pourrirait plus.

Le *Scientific American* enseigne un excellent moyen contre la diphtérie. Il suffira de prendre quelques oignons, de les écraser et d'en faire un cataplasme. On place le tout dans un linge en sorte de bandage et on l'applique contre les oreilles et le cou. Aussitôt que l'on s'aperçoit que l'oignon est desséché, on le renouvelle immédiatement. Les familles où la diphtérie fait ses ravages devraient essayer ce remède.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE

Certains cultivateurs diront: "Pourquoi parlez-vous de cette question, nous ne voulons pas d'agriculture à l'école; pensez-vous qu'une petite maîtresse d'école puisse vous montrer à labourer, à herser, à faire nos travaux en un mot?"—Non, mes amis, elle ne le fera pas; mais elle pourra fort bien instruire vos enfants sur une foule de choses que vous ignorez et qui touchent de près à votre état; elle pourra leur dire par exemple qu'une multitude d'ennemis visibles et invisibles rongent vos grains et vos fruits; elle pourra faire connaître ces ennemis et enseigner à vos enfants la manière la plus efficace de les combattre et les détruire; elle pourra bien dire à vos enfants ce que vous perdez en négligeant de vous faire un jardin rempli d'arbres fruitiers et de plantes potagères; elle leur dira que cette négligence vide votre bourse pour remplir celle du marchand et du médecin; elle pourra bien dire à vos enfants comment se nourrissent les plantes en général, et par là pourra vous faire éviter des pertes considérables en vous empêchant de semer grain sur grain pendant des années sur le même terrain; combien d'autres choses elle pourra enseigner à vos enfants et que vous ignorez.

"Expérience passe science me dites-vous encore." C'est très bien, je suis avec vous; c'est pourquoi je voudrais dans nos écoles un livre qui contiendrait en résumé l'expérience de nos meilleurs cultivateurs réunie à la science de nos meilleurs agronomes. Sommes-nous d'accord? je le crois et alors disons tous ensemble "en avant l'agriculture dans nos écoles primaires."

Que dit le cultivateur routinier? "C'est ma manière de cultiver et de soigner mes animaux, je réussis bien, je n'en veux pas d'autre." Ce langage n'est pas celui d'un homme sage; car le cultivateur a à compter avec les saisons; pour réussir, il devra cultiver différemment la même pièce de terre suivant que la saison est pluvieuse ou sèche. Ce qui se dit de la culture s'applique aux soins qu'il faut donner aux animaux domestiques; chaque animal diffère par le caractère, le tempérament; ce qui convient à l'un peut être nuisible à l'autre. Ainsi en agriculture il n'y a pas de règles invariables. Tout bon cultivateur, s'il veut réussir, doit étudier, considérer attentivement ses différentes opérations agricoles avant de les exécuter.

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant.
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.
Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10,91